



Edt Hermann

1 THÈSE, 5 RÉFLEXIONS

# « Le garde champêtre est un mythe »

Pour lui, le garde champêtre est un mythe. Claude Bottamedi est chef d'une zone de police, criminologue et a écrit une thèse de doctorat sur la police locale.

• Albert JALLET

**1. Un mythe** « Le garde champêtre ? C'est un mythe. » : Claude Bottamedi est criminologue, a écrit une thèse de doctorat en sociologie intitulée « Quand la police locale fabrique la sécurité. » Il est aussi chef de corps d'une zone de police mais ce n'est pas à ce titre qu'il témoigne. « C'était mieux avant ? Sur base de quoi peut-on l'affirmer ? Comment comparer des situations à des moments différents alors qu'il n'y a aucune évaluation de ce qui était en place et de ce qui est en place actuellement. Un exemple ? On réalise des gros contrôles Fipa, ça coûte un pont, croyez-vous qu'on en évalue l'efficacité ? »

**2. L'autorité** « Comment comparer des époques différentes ? Le rapport à l'autorité a changé. Maintenant, elle est remise en cause en permanence, les gens discutent tout, n'acceptent plus la norme. Un

conducteur est venu nous enguirlander parce qu'il s'était fait flasher 3 fois en une semaine au même endroit. Sa réflexion : mais pourquoi mettez-vous un radar sur le chemin de mon travail ? »

**3. Les attentes** « Le leitmotiv : il faut tenir compte des attentes des gens. Très bien. Mais pour cela, il faut mettre en place, un dispositif rigoureux pour les cerner. Ce qui est le cas nulle part. Et ce n'est pas la grande enquête qui est en cours qui va cerner quoi que ce soit. Sans oublier que les attentes des citoyens sont elles aussi très variables au sein d'un même quartier. Certains veulent voir plus de policiers en rue, d'autres moins. Certains aiment aller dans une maison des jeunes, d'autres n'apprécient pas le bruit que cela cause... »

**4. Le professionnalisme** « La grosse différence en-



Romain Riveton



Mieux formés, les agents de quartier sont le premier maillon de la sécurité.

tre l'ancienne police communale et les polices locales actuelles est la formation des hommes. Les policiers sont beaucoup mieux formés qu'avant tandis que les zones ont des modèles de fonctionnement standardisés, ce qui nettement plus efficace. »

**5. Un désintérêt** La fonction d'agent de quartier

ne séduit pas. Parce que ceux qui rentrent à la police n'ont pas cette représentation du métier en tête, pour eux, c'est l'intervention, le pin-pon et le feu bleu. En France, après les attentats de Charlie Hebdo, il n'y a jamais eu autant de candidats pour la police ou l'armée. D'autre part, il y a un aspect pécuniaire non négligeable, les heures de nuit, ça

paie. Pour l'agent de quartier, il y a aussi le problème de la visibilité et de l'identité. De part la multiplication des métiers comme les agents constateurs, les gardiens de la paix. Mais aussi par la définition même du boulot de proximité : un policier n'est pas un assistant social et ce n'est pas non plus un copain-copain. » ■

TROIS QUESTIONS

## Pas assez d'hommes ? Trop de paperasse

• Albert JALLET

**Que penser de cette réforme des polices des années 2000 ?** La réforme a coûté une fortune parce qu'on a uniformisé les statuts, parce que les pensions coûtent un pont et maintenant, on en remet une couche avec les nouveaux systèmes informatiques. Cela a coûté une fortune pour un modèle discutable. Parce que lorsqu'on met des choses en place, il faut les moyens qui suivent.

**Un point qui vous mine ?** Le discours récurrent de plus de policiers en rue interpelle quand on observe en parallèle qu'on nous noie sous la paperasse, ça se complexifie et ça change tout le

temps. Les policiers ne sont pas des juristes. J'en arrive à avoir des hommes qui ont peur de mal faire, ils se retrouvent dans des situations où ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire. Ce qui est symptomatique, c'est que des personnes quittent la police parce que ce n'est pas ce qu'ils attendaient.

**Quid de l'indépendance par rapport au pouvoir politique ?** Il faut le reconnaître, il y avait plus de promiscuité à l'époque des polices communales. Les rapports sont beaucoup plus clairs, plus sains et plus respectueux. Mais attention, ça dépend toujours de la personnalité des acteurs. Il y a des zones où les rapports ont été extrêmement tendus. Un bémol :



Edt - Jacques Duchâteau

Plus dans la rue ? OK, disent les policiers, mais moins de paperasse, alors.

avant le chef de zone était nommé à vie, maintenant, ce sont des mandats. Pour qu'il soit renouvelé, le chef de zone doit reposer sa candidature. Et si celui-ci a tenu tête à un ou des bourgmestres de

sa zone, et qu'un soit un tant soit peu rancunier, le renouvellement, peut être plus malaisé. Ou alors, le chef de corps met de l'eau dans son vin pour ne pas avoir de souci. ■

### Revue des troupes

Les polices locales de Belgique regroupent 32 000 personnes. Dont 29 000 policiers et 3 000 Calog ou personnel administratif. La police fédérale compte, effectivement 12 000 membres dont 3 000 Calog. Mais sont prévus au cadre : 10 200 policiers et 3 300 Calog. Quant au budget alloué au fonctionnement de la police fédérale, très difficile de l'obtenir que ce soit au niveau du ministère de l'Intérieur ou de la Police fédérale même... Transparence quand tu nous tiens. Nous avons trouvé le chiffre de 1,8 milliard d'euros.



Nous avons interrogé la plupart des présidents de zones de police en Wallonie. Ces bourgmestres sont-ils satisfaits de la police de proximité ? Du boulot des agents de quartier ?

SAMEDI PROCHAIN

**Cantines scolaires**

Comment les repas bio se font une place au menu

SONDAGE EXCLUSIF

# Agents de quartier : débordés et démunis

Pour la première fois, les bourgmestres s'expriment ouvertement à propos des polices locales. Beaucoup pointent une série de soucis.

• Dominique VELLANDE

À l'exception de quelques coups de gueule publics, la satisfaction des bourgmestres quant au rôle des polices locales est rarement évaluée. Les débats sont très souvent confinés aux discussions au sein des conseils ou des collèges de police. C'est dire si le principe d'avoir donné la parole à la plupart des présidents de zone de Wallonie a une valeur inédite. Que retenir de ce baromètre ? En majorité, les bourgmestres ne sont guère heureux du résultat. Ils attendaient beaucoup plus de la réforme et notamment de la promesse d'une plus grande police de proximité. Voici donc les principaux arguments.

## NOIRCIR DU PAPIER

On ne sait trop si le législateur s'est inspiré d'une administration kafkaïenne pour dresser les balises de cette police. Pour ne pas en rajouter, disons que les bourgmestres sont atterrés de voir à quel point un agent de quartier doit noircir du papier. Tout doit être consigné, mesuré, renseigné. Et nos maîtres estiment que quand un agent de quartier est derrière son ordinateur, il n'est pas dans la rue.

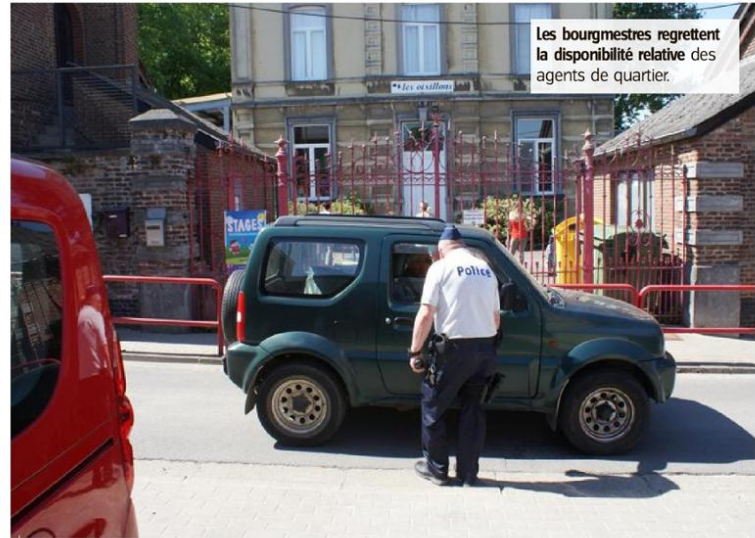
Si notre brave garde champêtre d'antan était sans doute da-

vantage un agent de la paix qu'un *missi dominici* des Parquets, les choses ont bien changé. Les devoirs d'enquête émanant des autorités judiciaires (Parquets et juges d'instruction), qu'on appelle les « apostilles », tombent sur la tête des agents de quartier, les transformant en facteurs diligents mais fort occupés.

C'est un peu normal, le travail de renseignement occupe aussi beaucoup les agents de quartier. Réputés comme étant les premiers flics de la rue, ces agents sont souvent sollicités par leurs collègues. Jusque-là, rien d'anormal. Sauf que les bourgmestres que nous avons interrogés se demandent si cette charge de travail n'est pas un peu trop élevée au regard de cadres qui, dans la plupart des zones de police, sont souvent incomplets.

## HOMMES À TOUT FAIRE

Ces agents de quartier sont-ils les Rémy Bricka de la police ? Nos présidents de zone ne sont pas loin de le penser. C'est surtout le cas pour les zones où se trouve une prison. Qui tenait la boutique pendant que les gardiens de prison étaient en grève ? Les polices locales, pardieu. Et, faut-il le souligner, de



Les bourgmestres regrettent la disponibilité relative des agents de quartier.

nombreux agents de quartier se retrouvaient ainsi sous les verrous, contraints et forcés. Subitement, ce « plus de bleus » dans la rue, allusion à une présence policière accrue, était goulûment aspiré par des prisons désertées de leur personnel. Des bourgmestres observent encore que des zones particulières (des universités, des lieux d'animation, des zones sensibles...) ont aussi vampirisé les moyens durant les périodes des attentats. Bref, résume un président de zone, la police de proximité, c'est avant tout une équipe d'hommes « débordés et démunis ». ■

## Et en plus ça coûte bonbon !

L'État l'avait promis : la facture de la réforme devait être « neutre ». Ni plus, ni moins cher, en somme. Les bourgmestres ne sont pas des gens naïfs, surtout lorsqu'il s'agit de manier la calculatrice. « On s'est un peu fait berné. L'État n'a pas respecté ses engagements », résume l'un d'eux. Partiellement financés par les Communes elles-mêmes, les effectifs sont rarement au complet. Et les

bourgmestres, sans aide complémentaire, hésitent à grever davantage les finances communales pour procéder à des engagements supplémentaires. Bref, on fait avec ce qu'on a. Mi-figue mi-raisin, un bourgmestre ramasse l'équation : « On paye les radars et les amendes partent dans la caisse fédérale. » La réalité est plus nuancée mais le ressenti, lui, est bien là. D.V.

## AUTONOMIE

### Les bourgmestres ont perdu « leur » police

L'enjeu était de taille : garantir aux zones de police une indépendance sur l'opérationnel et ne laisser aux bourgmestres qu'une responsabilité administrative. Et là, sans forcer le trait, certains font grise mine. Non pas qu'ils regrettent cette forme d'affranchissement mais parce que, disent-ils, pour le citoyen, le bourgmestre reste le patron de la police. Et, rappellent plusieurs, la loi reste claire sur un principe majeur : le bourgmestre est le premier responsable de la sécurité de ses concitoyens.

Pour un maître qui aime se poser comme le *primus inter pares* de la Commune, avouer qu'il ne l'est plus vraiment semble difficilement audible. « On nous demande telle ou telle intervention et nous sommes obligés de transmettre ces requêtes au chef de corps. Il y a intérêt à ce que le courant passe bien. » Mais, rassurent aussitôt nos interlocuteurs, plus d'indépendance judiciaire a clarifié le jeu. Une police où le bourgmestre a tout à dire appartient donc au passé et rares sont ceux qui en concluent à moins d'efficacité. ■ D.V.

## CEUX QUI SONT CONTENTS

### Une police plus professionnelle

• Dominique VELLANDE

Ne boudons pas le plaisir des bourgmestres qui sont satisfaits. Une petite moitié, même avec quelques nuances, confie que le résultat est plutôt bon. Le point positif revient à la formation et donc aux comportements adoptés par les policiers. « Le garde champêtre de papa, c'est fini. Mais je ne le regrette pas. Aujourd'hui nos agents agissent avec professionnalisme », se réjouit un bourgmestre.

D'autres disent constater une standardisation des pratiques mais n'y voient pas pour autant une rigidité par trop procédu-

rière. Les agents de quartier connaissent le boulot et cèdent rarement à une improvisation échevelée.

## PLUS QUE LES NORMES KUL

Et cette proximité dont on nous a tellement baigné les oreilles ? Plusieurs présidents de zone le notent : par rapport à la situation avant la réforme, on a augmenté la présence d'agents de quartier dans beaucoup d'endroits. Parfois, cette présence a carrément été doublée. Dans pas mal de communes, il a même été possible d'aller au-delà des normes prescrites. Soit plus de policiers de proximité que ne le prescri-



vaient les fameuses normes KUL au départ desquelles les cadres avaient été fixés. Un discours suffisamment rare pour ne pas être souligné. ■